



Syndicat du bassin versant de Grandlieu (Siren : 200003317)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
Arrondissement	Nantes
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	31/05/2006
Date d'effet	31/05/2006

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Claude NAUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 allée des chevrets
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44310 SAINT PHILBERT DE GRANDLIEU
Téléphone	02 40 78 09 17
Fax	02 40 78 95 56
Courriel	sbv@sage-grandlieu.fr
Site internet	www.sage-grandlieu.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	243 034
Densité moyenne	165,36

Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 9 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
44	CA Clisson Sèvre et Maine Agglo (200067635)	CA
85	CA La Roche sur Yon - Agglomération (248500589)	CA
85	CA Terres de Montaigu (200070233)	CA
85	CC de Vie et Boulogne (200072882)	CC
85	CC du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts (200071918)	CC
85	CC Pays de Chantonay (248500340)	CC
44	CC Sud Retz Atlantique (200071546)	CC
44	Grand Lieu Communauté (244400438)	CC
44	Nantes Métropole (244400404)	Métropole

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>De plus, en matière d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (item 12° du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement), le Syndicat est compétent pour :</i>
<i>? Animer la Commission Locale de l'Eau, l'ensemble des contrats/plans d'actions prévus par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et les sites Natura 2000</i>
<i>? Mettre en œuvre à l'échelle du bassin versant les actions inscrites au SAGE</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2022 - millésimée 2019)